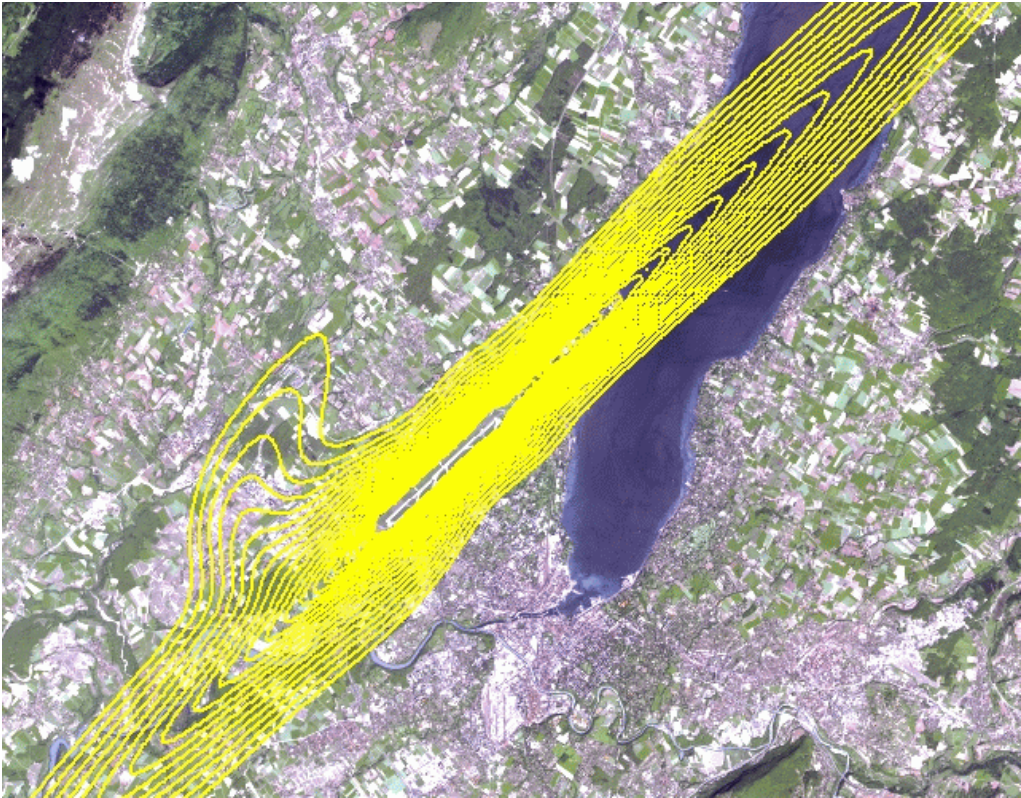


FICHE DE MÉTADONNÉE

Nom usuel	COURBES D'EXPOSITION AU BRUIT DES AERONEFS ENTRE 22 ET 23 HEURES
Classe	AIG_LEQ_22_23 (ID: 9726)
Thème(s) ISO	Atmosphère, climatologie, Protection de l'environnement et de la nature, Santé
Type de données	Ligne

Description	<p>En application des articles 36 à 38 de l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB), l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC) a donné pour mandat au Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherche (EMPA) d'établir par calcul les courbes d'exposition au bruit dues au trafic aérien desservant l'Aéroport International de Genève Aéroport.</p> <p>Le calcul de l'exposition au bruit des aéronefs est effectué à l'aide du programme de simulation du bruit des aéronefs FLULA2 (Flug-Laermprogramm). A partir des données radar, le programme FLULA2 calcule l'exposition au bruit en tenant compte de la dispersion verticale et horizontale des trajectoires de vol effectives. Ce programme intègre l'ensemble des opérations de vols déterminantes dans son processus de calcul.</p> <p>La grandeur acoustique utilisée pour la mesure du bruit des aéronefs est le niveau de bruit moyen Leq, dont l'unité est le décibel pondéré A dB(A).</p>
Aperçu	

Partenaire	Genève Aéroport
Responsable	Genève Aéroport
Contact	Alison Grimond-Teste
Téléphone	+4122 717 74 61
Email	environnement@gva.ch
Site internet	https://www.gva.ch/fr/

Mode de distribution Accessible en consultation sur SITG.CH et par géoservices
Restrictions d'utilisation -

Date de mise à jour 01.12.2020
Fréquence de mise à jour Irrégulière

Méthode d'acquisition Fichier shape EMPA
Précision 10 mètres
Echelle d'affichage 1000 à 100000

ATTRIBUTS

Nom	Type	Taille	Description	Origine
SHAPE.LEN	Double	0	Champ automatique donnant la longueur de chaque objet en m	
OBJECTID	OID	4	Champ automatique avec l'identifiant de la base de chaque objet (Attention, ne pas l'utiliser comme identifiant unique permanent)	
SHAPE	Geometry	4	Champ binaire automatique contenant la géométrie des objets	
LR_22_23	Integer	4	Niveau de bruit LR pour la période comprise entre 22 et 23 heures	

SERVICES EN LIGNE

Type	Adresse
Esri ArcGIS Rest	https://ge.ch/sitgags1/rest/services/VECTOR/SITG_GEOSERVICEDATA/MapServer/9726
WMS	https://ge.ch/sitgags1/services/VECTOR/SITG_GEOSERVICEDATA/MapServer/WMServer

Référence spatiale CH1903+_LV95
Etendue 1140968
2484428 2517228
1108863

Aspects légaux Recueil systématique du droit fédéral (lien générique)
<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/droit-federal/recueil-officiel.html>
Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) 814.41
Informations complémentaires <https://www.gva.ch/fr/>